

Annexe 15 : Procès-verbal des réunions de sensibilisation des communautés villageoises impactées par l'exploitation pétrolière sur le site d'Omboué

PROCES-VERBAL

DES REUNIONS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES VILLAGEOISES INSTALLEES DANS LE DEPARTEMENT D'ÉTIMBOUE, INCLUANT LE SITE EXTRACTIF DE LA COMPAGNIE PETROLIERE PERENCO-GABON SA

(mission du 29 janvier au 09 février 2021 et mission du 20 au 26 avril 2021)

1. Contexte et justification

Près de trois (3) décennies après le début du contrat d'exploitation des ressources extractives dans le département d'Étimboué, les retombées tant espérées par les populations sont inexistantes. Les zones extractives d'Étimboué dans leur ensemble sont sinistrées. La réalité est que le département d'Étimboué et son chef-lieu Omboué croupissent dans un état de sous-développement chronique qui traduit et symbolise avec éloquence, le syndrome hollandais, caractéristique d'un département riche en pétrole et en gaz, mais paradoxalement pauvre.

En partant de OLENDE à OMBOUE en passant par BATANGA, OBA, NTCHONGOROVE, INDJEMBO, NTCHONGA et Sainte Anne, un seul constat, la désolation ! Les dispositions contractuelles spécifiques prévues par les codes des hydrocarbures et de l'environnement, n'ont jamais été matérialisées en réalisations concrètes au profit du développement local. PERENCO-GABON SA s'est davantage illustrée comme une entreprise opaque et prédatrice des ressources naturelles d'Étimboué d'où le mécontentement généralisé d'une population qui a le sentiment d'avoir été dupée.

Ces communautés à rebours du développement et des progrès technologiques, exigent de PERENCO-GABON SA, un changement de paradigme, une prise en compte de leurs intérêts historiques, fonciers et socioéconomiques. Ce département a injustement été privé des subventions destinées aux projets communautaires de la Prévision pour les Investissements Diversifiés (PID) et de la (Prévision pour les Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Cette situation préjudiciable a exacerbé les ressentiments et accru la défiance des populations envers PERENCO-GABON SA sur fond d'opacité et de suspicion de corruption.

2. Historique des activités réalisées

2.1. Lettre ouverte adressée à PERENCO

En fin septembre 2020, le ROLBG est contacté par les communautés du département d'Étimboué se trouvant dans une situation de détresse avec une tentative

d'accaparement de leurs terres par les autorités locales au profit de la Compagnie pétrolière PERENCO-GABON SA. Une lettre ouverte est adressée à la compagnie cette qui n'y réservera aucune suite.

2.2. Mission de terrain

Une mission conjointe ROLBG, communicateurs et communautés locales avait été organisée avec les objectifs suivants :

- ✓ Evaluer les besoins et les attentes des populations vis-à-vis des activités extractives dans le département d'ÉTIMBOUE, singulièrement celle de la multinationale PERENCO-GABON SA ;
- ✓ Analyser les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation du pétrole et du gaz dans le département ;
- ✓ Faire une consultation populaire à travers la signature d'une pétition relative à l'exploitation des ressources naturelles par PERENCO-GABON SA et la question de l'accaparement des terrains par le même opérateur sous la bannière d'un fallacieux projet de Déclaration d'Utilité publique ;
- ✓ Mettre en place un observatoire départemental et citoyen sur les ressources naturelles et le développement d'Étimboué (le pétrole, le gaz, l'Or, le Diamant, le bois, la flore, la faune, les ressources aliotiques et les questions de pollution y compris le Développement local).

Du 10 au 16 octobre 2020, les différentes zones extractives ont été visitées par les experts du ROLBG et des structures de communication venus de Libreville. Les localités ci-après ont fait l'objet des visites (Omboué, Batanga, Onguendjo, Ntchonga, Avegombouiri, Orembo Akoto, Odimba, Indjembo, Mpivié, Ntchongorové, Raliet, OBA.

Durant la mission effectuée sur le terrain par le ROLBG, les communautés locales et les médias du 10 au 16 octobre 2020, de nombreux foyers de pollution ont été découverts, précisément à BP, rivière Ompolounè, à l'entrée du Fernand-Vaz. Cette pollution a des effets dévastateurs sur la mangrove et sur tous les écosystèmes marins de la zone.

Pour y faire face, PERENCO-GABON SA a utilisé un personnel local non formé, sans équipements appropriés et exposé aux effets de la pollution. Avec la montée des eaux, il est fort probable que les fuites d'hydrocarbures se répandent et polluent la lagune qui se trouve à proximité. La dernière pollution d'envergure est survenue les 14 et 15 octobre 2020 à NTCHONGA, précisément dans les secteurs d'AVENGOMBUI avec l'explosion d'un pipeline, suivie d'une marée noire. Les lanceurs d'alerte ont signalé l'incident et envoyés des photos et des vidéos au ROLBG.

Une équipe de vérification conjointe composée des membres de la Société civile, des représentants des communautés, et des médias a été envoyée sur place. Les images prises par les drones confirment l'étendue de cette pollution dont les effets ont été durement ressentis par de nombreux pêcheurs.

Le deuxième site impacté par la pollution dans la zone d'intervention de PERENCO se situe à la plaine de BATANGA, à 150 mètres de la base de l'opérateur. Des couches importantes d'hydrocarbures y ont été versées sur une surface de près d'un hectare.

Le troisième site pollué se situe à OBA, la grande plateforme pétrolière et gazière à 40 km d'Omboué et 17 km de NTCHONGOROVE dans la Parc National de LOANGO. Cette pollution s'étend sur près de 3 hectares à 150 mètres de l'océan et dans différents cours d'eau. L'impact sur la végétation est considérable. En janvier et février 2021, en l'espace de quelques jours, 02 grandes pollutions ont été constatées à Olendé, batanga et Ongendjo.

2.3. Autres activités

Outre les sites de pollutions, sur le terrain, des focus groupes ont été organisés avec les populations locales, les leaders communautaires, les chefs de cantons, regroupements et villages. Six cent (600) personnes ont été directement consultées pour la signature de la pétition et des mandats. Elles ont été interviewées durant les tables rondes pour exprimer leur opinion quant à la situation socioéconomique du département d'Étimboué. Dix (10) tables rondes ont permis aux représentants des communautés d'échanger avec la presse.

Ainsi, 1000 signatures ont été obtenues dont 500 dans la communauté et 500 en ligne. Un memorandum a été transmis à PERENCO-GABON SA, qui n'a malheureusement jamais réagi. Dans le même ordre d'idée, de nombreuses collectes de données ont été effectuées. La mise en place d'un Observatoire Départemental et Citoyen sur les Ressources Naturelles et le Développement d'ETIMBOUE (ODE) aux fins de défendre les intérêts des populations du département face à PERENCO-GABON SA et aux autres multinationales qui exploitent abusivement les ressources extractives de cet espace géographique, sans effet sur les besoins essentiels des populations et des communautés locales, avec un bas niveau de développement, peut être considérée comme une avancée significative visant le processus d'organisation et de structuration des communautés à la base.

Le ROLBG a installé 30 lanceurs d'alerte qui renseignent sur les pollutions et les activités pétrolières en temps réel. Un dépôt de deux plaintes au Gabon dont l'une avec constitution de partie civile, et l'autre pour déterminer l'impact de la pollution par une expertise contradictoire. Trois plaintes en cours au niveau international dont une en France avec comme avocat principal Me William BOURDON, une autre à Londres

avec les cabinets britanniques et une troisième au niveau de la Cour Africaine des Droits de l'Homme basée à Arusha.

La mission du 29 janvier au 09 février 2021 a permis de :

- discuter des enjeux et des défis liés au conflit extractif et aux pollutions en ETIMBOUE
- faire un compte-rendu aux communautés des actions en cours contre PERENCO
- mettre en place la plateforme de représentation des intérêts communautaires (le noyau) ;
- d'ébaucher les contours de la création de l'association pour la défense des intérêts collectifs des communautés d'ETIMBOUE ;
- rencontrer les autorités judiciaires de Port-Gentil par rapport aux procédures en cours contre PERENCO-GABON SA ;
- renforcer la mobilisation et l'engagement communautaire autour de la Société civile dans le cadre des différentes procédures judiciaires contre PERENCO-GABON SA au Gabon et à l'international ;
- réunir les différents représentants des communautés locales aux fins d'adopter une position commune face au gouvernement et à PERENCO-GABON SA ;
- identifier les personnes ressources communautaires, membre de la plateforme de discussions et de revendications ;
- ébaucher les contours de la création de l'association pour la défense des intérêts collectifs des communautés d'ETIMBOUE ;
- identifier les membres de l'Observatoire Départemental sur les ressources Naturelles d'ETIMBOUE-ODE ;
- faire une Déclaration commune sur le Conflit entre PERENCO-GABON SA, les communautés locales et la Société civile, qui réitère les principales exigences et les attentes des parties civiles ;
- organiser une visite de terrain sur les sites touchés par les dernières pollutions à Batanga et à BP notamment au pont d'OLLENDE (focus group, réunions , et séances de travail avec les communautés, tables rondes et interviews).

Synthèse de la mission

Du 20 au 26 avril La mission s'est parfaitement déroulée dans les délais impartis de 7 jours. Cependant, nous notons des contraintes matérielles et de jours de travail. Vingt-huit (28) sites ont été couverts et cartographiés à partir d'Olendé jusqu'à Kongo en passant par Assewé et Omboué, le chef de lieu du département d'Etimboué (80 à 90km) à savoir, les localités de DIGA, Ganga, Oazengué, Moukouti, Nuingo, Eshira sont situées dans la province de la Ngounié. Rabi Coucal est situé à la lisière du département de Ndougou et d'Etimboué qui fait l'objet de notre focus.

Il faut souligner qu'effectuer le travail à travers ces différentes localités aurait nécessité 02 jours supplémentaires et des dispositions logistiques additionnelles dont nous ne disposons pas. La localité de Ndougou située dans le canton Rembo Nkomi en Etimboué, compte plus de 2500 habitants et de nombreux villages, ici également, nous avons été confrontés à l'état désastreux de la route menant à Ndougou.

Les localités de Tchonimbani, Obiro, Ewenguinyongo, Bonterre, Ndjembo, Ogoga, situées dans le Canton la lagune Ngowé sont accessibles essentiellement par pirogue. Le véhicule venant d'Omboué ou Port-gentil peut déposer les gens soit à Ntchongorové, soit à Ndjembo ou Ogoga.

Avec les pluies abondantes sur le terrain, la route Ogoga - Idjembo est dans un mauvais état. Présentement, la voie fluviale constitue le moyen le plus accessible pour faire tous les villages du canton Ngowé. Dans ce cas aussi, deux jours supplémentaires s'imposaient à nous. Globalement, nous pouvons retenir que plus 90% des sites pollués en Etimboué ont été couverts.

Personnes locales impliquées comme guides

- Lydie REBELA
- Aubin TUNDA LUPE
- Yves ONANGA
- Monsieur Daruis DJANIVENDA, le Chef des regroupements des villages Ongendjo. Ces 04 personnes ont été d'un apport considérable pour le travail sur le terrain.
- Bernard Christian REKOULA, spécialiste en communication/TIC/Vidéo

Recommandations

R1 : Programmer à la fin du mois de mai 2021, une nouvelle mission de 14 jours au maximum qui nous permettra de finaliser les prises de vue GPS/ photos et signatures des mandats individuels par les communautés locales;

R2 : Prévoir une indemnité forfaitaire 100 euros comme convenu pour les 04 personnes de la communautés qui nous ont appuyé tout au long de la mission;

R3 : Pour les futures missions, il faut désormais prévoir et tenir compte des imprévus dans le budget.

3. Conclusion

Pour la première fois au Gabon, le débat public sur la pollution, la transparence dans la gestion des ressources naturelles et extractives (pétrole, gaz, mines) é été lancé par le ROLBG, organisation membre de Publiez Ce Que Vous Payez, de l'ITIE, et du

**Formulaire de demande de candidature à l'adhésion à l'ITIE
République Gabonaise**

groupe d'intérêt multipartite ITIE Gabon. Le ROLBG et les communautés locales comptent poursuivre la campagne contre toutes les entreprises qui ne respectent pas la loi au Gabon. Suite à une plainte déposée le 15 janvier 2021 contre PERENCO-GABON SA par le ROLBG et les communautés locales d'ETIMBOUE pour les chefs d'inculpation suivants :

- Violation de la loi 007/2014 relative à la Protection de l'Environnement en République Gabonaise :
- Pollution et dégradation par les hydrocarbures des rivières, lagunes et mer ;
- Pollution et dégradation des mangroves, des écosystèmes maritimes et terrestres ;
- Pollution et dégradation de la flore et des ressources halieutiques.

Fait à Libreville, le **27 avril 2021**

Le Chef de Mission



Georges MPAGA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en examen de PERENCO-GABON SA pour les faits de pollutions

Suite à une plainte déposée le 15 janvier 2021 contre PERENCO Gabon SA par le ROLBG et les communautés locales d'ETIMBOUE, département le plus riche en pétrole et en gaz au Gabon, pour les chefs d'inculpation suivants, (i) violation de la loi 007/2014 relative à la Protection de l'Environnement en République Gabonaise, (ii) Pollution et dégradation des rivières, lagunes et mer par les hydrocarbures, (iii) Pollution et dégradation des mangroves, des écosystèmes maritimes et terrestres et (iv) Pollution et dégradation de la flore et des ressources halieutiques.

Le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Port-Gentil a inculpé ce jour, la compagnie PERENCO-GABON SA et a requis la mise en examen de cette multinationale pour les faits de pollutions. Le Procureur de la République a transmis le dossier au Premier juge d'instruction qui a signifié à PERENCO-GABON SA, l'acte d'accusation.

Cette décision est une grande première au Gabon et en Afrique, une reconnaissance par la justice gabonaise du combat légitime de la Société civile et des communautés locales avoisinant les sites industriels extractifs, de la lutte contre les crimes environnementaux, le crime organisé et les trafics dont se rendent responsables, certaines multinationales.

Face aux arguments documentés et étayés par des preuves irréfutables qui ont été développés par Georges MPAGA et l'Honorable Pierre Philippe Akendengué respectivement représentant de la Société civile et des communautés d'Etimboué, par ailleurs parties civiles à la procédure, PERENCO-GABON SA dont les intérêts étaient défendus par Monsieur Awauret, Directeur Général Adjoint, assisté de deux Directeurs.

Plus que jamais, les communautés locales d'Etimboué impactées par les pollutions à grande échelle de PERENCO-GABON SA depuis plusieurs années et bénéficiant aujourd'hui du soutien et de l'expertise technique des organisations de la Société civile, affichent une farouche volonté de se faire dédommager par PERENCO-GABON SA, les crimes commis.

Fait à Port-Gentil, le 16 juillet 2021

Georges MPAGA



Contacts presse : +241 074 75 50 46 / +241 77 51 99 32